



Compte-rendu de l'audioconférence avec la direction locale du 4 mai

1- Point sur la situation sanitaire et les effectifs :

Situation sanitaire : France, 128 442 cas de covid19, 24 087 décès
Moselle (au 30/04) : 877 personnes hospitalisés, dont 86 en réanimation
DDFIP : plus que 7 cas suspects, et 1 cas en quatorzaine
Les effectifs : 50 % des agents sont en activité ; 24 % sur sites, 26 % en télétravail.

2- Actions engagées par la Direction :

Un rappel des principes a été adressé aux chefs de services : seuls les agents en mission prioritaire sont sur les sites. L'objectif est de faire télétravailler un maximum d'agents.
Un message sanitaire a été adressé par la responsable RH aux chefs de services pour le relayer auprès des agents.
Les sites ont été dotés de désinfectants, de cloisonnettes (80 au total pour les accueils tous services confondus), de masques pour la TPH et les agents prenant des transports en commun (2/jour/agents).
La commande de lingettes est en cours.

3-Réponses de la Direction :

à l'alerte écrite déposée localement par les organisations syndicales et aux questions de l'intersyndicale avec les commentaires de FO

La liste des questions est disponible sur le site FO DGFIP 57.

➤ Contacts des chefs de service avec les agents :

L'intersyndicale a dénoncé le manque de contacts de certains chefs de services avec leurs agents : la direction s'inscrit en faux ! « les chefs de services prennent des nouvelles sur la santé des collaborateurs » .

Bien que cela ne concerne qu'une minorité d'agents, nous confirmons que certains agents n'ont eu aucun contact avec leur chef de service depuis le début de la période de confinement , et qu'ils ne le vivent pas forcément bien.

Nous avons ensuite demandé à ce que les chefs de services signalent aux services de l'action sociale toute absence de réponse des agents à leur appels téléphoniques et messages. S'il y avait une situation urgente à gérer, c'est maintenant !

➤ Campagne Impôt sur le Revenu

L'intersyndicale a condamné le maintien de la campagne IR pendant la crise sanitaire : la direction s'en défend, elle respecte les consignes nationales et rappelle que tout est fait pour que les agents restent chez eux. « Nous faisons autrement, et nous faisons mieux. » Tous les usagers sont contactés, ils ne font plus la queue à nos guichets. ...

FO dénonce cette campagne déclarative totalement dématérialisée qui écarte de facto certaines catégories de la population non connectées à internet ou peu familières des opérations administratives en ligne ou ayant du mal à échanger par téléphone, qui représentent environ de 10 à 15 % de la population totale.

Faut-il rappeler que le prélèvement à la source et la déclaration automatique ont été mis en place pour régler

en grande partie l'encaissement de l'impôt, ce qui peut permettre alors le report de la campagne bien au delà du confinement. Alors pourquoi cet entêtement à démarrer la campagne pendant la période de confinement.

➤ **Matériel de protection et protection des agents**

Si la direction énumère le matériel mis à disposition des agents et les informations sur les gestes barrières à adopter et la distanciation sociale, les organisations syndicales lui ont rappelé **qu'il a fallu plusieurs semaines pour obtenir du matériel, et que, comme au niveau national, ce même matériel n'était ni nécessaire ni obligatoire tant qu'il n'y en avait pas, pour exemple : la TPH était ouverte au public dès le début sans aucun dispositif de protection, les transports en commun étaient utilisés par les agents sans masque**).

Des masques ont été enfin distribués aux agents de la TPH (mission prioritaire et ouverte au public sans discontinuité depuis le 17 mars) et aux agents utilisant les transports en commun (2 masques/agent/jour) Une commande de masques en tissu pour tous les agents a été faite par la Direction Générale : 4 masques par agent par jour devraient arriver prochainement.
Des consignes sanitaires (port du masque, les gestes barrières etc) ont été diffusées la semaine dernière aux chefs de service, pour communication aux agents.

La direction en collaboration avec les chefs de service met en place un balisage des entrées et sorties ainsi qu'un sens de circulation des agents dans les immeubles. Les chefs de service travaillent également sur les plans de distanciation au sein des bureaux.

Les systèmes de climatisation, sans recyclage interne de l'air, qui équipent quelques immeubles occupés par les agents de la DDFIP 57 font l'objet d'une maintenance annuelle et il n'y a pas de dispositif particulier connu à ce jour par rapport au coronavirus.

Des poubelles blanches ont été installées sur chaque site pour collecter certains déchets comme les masques, les gants,...

Les agents ressentant le besoin d'un soutien psychologique peuvent consulter deux psychologues (une convention a été établie dans le département avec ces 2 praticiens) et peuvent également contacter le numéro national de soutien. La direction a précisé que les services sociaux sont sollicités par les agents.

➤ **Post-confinement**

La réponse de la préfecture est imminente sur le déconfinement et « lundi 11 mai, il ne va pas se passer grand-chose, la reprise sera très progressive » dixit la Direction.

Le but de la direction est de placer un maximum d'agents en télétravail. Un tiers des agents est doté d'un ordinateur portable (350), de plus il est possible de télétravailler depuis un ordinateur personnel (pour les e-contact notamment). Tous les agents ont accès aujourd'hui à leur messagerie professionnelle.

Si le télétravail n'est pas possible, les gestes barrières et la distanciation seront à rappeler.

La direction locale attend les instructions de la Direction Générale et le vade-mecum « Ressources Humaines » sur la sortie du confinement et le plan de reprise de l'activité (PRA).

Il faut actualiser « la boussole » sur les missions prioritaires, dixit la Direction et se positionner maintenant sur les missions « importantes » en faisant intervenir plusieurs paramètres : cibler les missions à conduire, évaluer la capacité d'accueil des agents en terme immobilier, déterminer le nombre d'agents en capacité d'effectuer ces missions dont ceux qui devront rester en télétravail, ce qui conduira in fine au redéploiement de micro ordinateurs portables.

La Direction n'entend pas donner suite à la demande d'horaires décalés en élargissant les plages horaires variables au motif que les plages horaires sont suffisamment larges pour que chacun puisse s'adapter aux contraintes de transport en commun. Cependant elle ajustera éventuellement au besoin.

FO déplore le manque d'information et de communication qui conduit nos collègues à se demander ce qu'ils doivent faire le 11 mai et qui s'interrogent sur leur retour ou pas au bureau le 11 mai, sur la nature des missions qui leur seront confiées, sur le respect de la distanciation sociale dans les bureaux de plusieurs personnes et sur les modalités de fonctionnement de la restauration collective.

Ces questions, légitimes et sources d'angoisse, prévisibles dès le début du confinement, ne trouvent pas de réponse à ce jour.

FO a demandé à ce que la direction soit vigilante à certaines situations personnelles.

➤ **le versement de la prime de 1000€**

Aucune précision n'a été donnée sur le versement de la prime. La direction est en attente des instructions de la Direction Générale.

➤ **Ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés au titre de la période d'urgence sanitaire**

Encore une fois, la direction attend les consignes de la direction générale.

La demande d'ouverture des sites pour travailler le vendredi de l'ascension (pont naturel obligatoire) pour les agents qui ne souhaitent pas poser un RTT n'a pas trouvé de réponse de la part de la direction.

FO soutient que nous ne sommes pas responsables de cette crise sanitaire et nous refusons de la financer par nos congés. Signez massivement la pétition en ligne sur le site !

➤ **Réunions institutionnelles**

FO a demandé depuis le début du confinement la tenue d'un CHS CT et d'un CTL. Un CHS-CT sera programmé très prochainement, en audioconférence.

S'agissant du CDAS, le Secrétariat Général préconise de ne pas en tenir. Si la priorité va au soutien des agents, ce soutien est assuré par l'équipe médico sociale. Les sorties ont été annulées suite à la recommandation de la direction générale.

La Direction a enfin acquiescé à la demande d'organiser un CHS-CT ...

FO refuse l'absence de tenue d'un CDAS ce qui lui aurait permis d'évoquer la mobilisation des services sociaux en faveur des agents en difficulté, les problématiques de recensement de ces situations, de connaître le budget alloué aux psychologues et de savoir si un fonds spécial covid est ou sera créé et d'en revendiquer un à défaut.

➤ **REPAS**

La direction a précisé que les demandes de remboursement doivent être regroupées 1 fois par semaine. Un ticket de caisse (courses familiales hebdomadaires) peut être joint comme justificatif en surlignant les dépenses concernées. **Le critère de justificatif daté de moins de 48h ne peut être invoqué par les chefs de service.**

Des questions sont encore en cours d'examen à la centrale.

La note de service a été diffusée le 15/04. Une audioconférence a eu lieu avec les chefs de service le lendemain pour préciser les modalités de remboursement des frais de repas. Les chefs de service valident la demande de remboursement. **Il n'y a aucune tolérance s'il n'y a pas de justificatif.**

Il est prévu le 6 mai une 2^e réunion avec Elios pour la restauration collective sur Metz. La déléguée à l'action sociale se rapprochera des autres présidents d'association des autres restaurants pour discuter de solutions appropriées.

Les décisions devront se prendre avec le prestataire de chaque restaurant.

FO dénonce encore une fois l'appréciation que peuvent avoir certains chefs de service sur l'application de la note et l'absence d'explications claires.

FO demande la mise en ligne de cette note avec les modalités pratiques.

➤ **Questions métiers**

- Helios, il n'est pas prévu d'assouplissement du profilage.

- Campagne d'impôt sur le revenu : le nombre d'appels téléphoniques pourrait s'élever à 35 appels par jour et par agent. Mais cela n'est qu'un ordre de grandeur. A ce jour (semaine 18), le nombre de rappels à effectuer pour chaque agent se situe autour de 12 par jour.

A noter que la semaine du 30 avril a enregistré 5400 appels téléphoniques (contre 2500 la semaine précédente).

Le nombre d'appel va augmenter progressivement.

La Moselle va participer à l'accueil téléphonique du numéro national (0 809) sur 3 postes (1 au sip de Thionville et 2 au Sip de Metz Nord Ouest).

La date de fin de campagne en mode téléphonique n'est pas encore connue, et les instructions seront données par la direction générale.

Les agents de SIP n'auront pas à cumuler les rappels téléphoniques et la saisie des déclarations : le dispositif d'aide des autres services va leur permettre de se concentrer sur les travaux de saisie.

Le contrôle fiscal ne repartira pas de suite (sauf pour les fraudes très graves) et les agents de cette sphère seront encore disponibles après le 11/05 pour la campagne d'impôt sur le revenu.

Le PCRFP a fait un travail important très apprécié, tant en qualité qu'en quantité.

Il n'y aura pas d'accueil physique après le 11/05, sauf à la marge et uniquement sur rendez-vous.

➤ **Le SPL et le NRP**

FO condamnait la semaine dernière des propos tenus par l'Association des Maires de France sur le retard pris dans le paiement des mandats aux collectivités...(voir site)

Le directeur nous informe avoir envoyé un courrier au président départemental de l'association des maires pour dénoncer les propos de l'AMF et démontrer que les services de la DGFIP, et plus particulièrement les agents des trésoreries SPL n'étaient absolument pas en retrait par rapport à leur mission, et que le délai global de paiement était respecté.

Il est trop facile de faire porter les retards de paiement aux agents de la DGFIP chargés des collectivités locales alors qu'ils sont présents sur les sites depuis le début du confinement pour mener à bien cette mission prioritaire !

La division SPL travaille actuellement sur la renumérotation des budgets, en vue de la création des futurs SCG. Or, le Directeur Général a réaffirmé que le dossier « nouveau réseau de proximité » (NRP) était suspendu.

FO réaffirme son opposition totale au nouveau réseau de proximité, et dénonce tous travaux qui feraient avancer le dossier pour être opérationnels au 1^{er} janvier 2021, alors même qu'il n'est pas question de reprendre une pleine activité dans l'immédiat, et que personne n'est en mesure de savoir comment ni dans quelles conditions se finira l'année 2020.

Un CHS-CT se tiendra le jeudi 14/05, et la prochaine audioconférence devrait avoir lieu vendredi 15

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES

Une pensée particulière aux collègues atteints par la maladie ou le deuil.